



## Cannes : Cinéma, clinique esthétique... Les plans de l'acquéreur de l'unique propriété privée de l'île Sainte-Marguerite

**IMMOBILIER** Le groupe suisse qui a racheté Le Grand jardin prévoit d'en faire « une destination exclusive », la mairie ne veut pas d'un hôtel ou d'une résidence de tourisme



Le Grand jardin était proposé à la vente pour 45 millions d'euros — [Michaël Zingraf Christie's international real estate](#)

Un groupe immobilier suisse a annoncé avoir fait l'acquisition de l'unique propriété privée de l'île Sainte-Marguerite, au large de Cannes.

Il prévoit d'y mettre en place, en plus de 12 chambres grand luxe, un cinéma en plein air et même une clinique esthétique.

Si le but est d'en faire une résidence de tourisme ou un hôtel, c'est « non » prévient la mairie locale.

Il était proposé pour la coquette somme de 45 millions d'euros. Le Grand jardin, l'unique propriété privée de l'île Sainte-Marguerite, au large de Cannes (Alpes-Maritimes), vient d'être racheté par Ultima Capital, a annoncé le groupe immobilier suisse dans un communiqué. Si le montant final de la transaction n'est pas précisé, le nouvel acquéreur a en revanche expliqué ce qu'il comptait faire de ce domaine multiséculaire de 1,3 hectare. Et il y a quelques surprises.

Le groupe coté en Bourse, qui détient déjà 42 hôtels, résidences, chalets et villas de prestige, prévoit sur place « un ambitieux programme d'investissement » pour faire du Grand jardin et ses 1.200 m<sup>2</sup> habitables « une destination exclusive sur la Côte d'Azur », prévient-il. Doit-on comprendre un *resort* commercial pour riches touristes ? Après rénovation, le lieu offrira en tout cas une douzaine de chambres, mais aussi, en plus

d'une piscine et d'un héliport, un « cinéma en plein air » et, chose encore plus surprenante, « une clinique esthétique », annonce Ultima Capital.



Le domaine dispose même d'un héliport - Michaël Zingraf Christie's international real estate

En faire un luxueux resort ? La mairie dit « non »

Mais si le but est d'en faire une résidence de tourisme ou un hôtel, c'est « non » prévient d'emblée la mairie locale. « C'est ce que l'on comprend de la communication faite par les nouveaux acquéreurs. Nous n'avons eu aucun contact avec eux, avance Thierry Migoule, le directeur de cabinet du maire de Cannes, interrogé par *20 Minutes*. Ce projet impliquerait un changement de destination de la parcelle, chose que le PLU interdit. »

La ville de Cannes, qui a lancé une procédure pour faire entrer ses îles de Lérins au patrimoine mondial de l'Unesco, a décidé de les « sanctuariser ». En 2018, la municipalité s'était notamment mobilisée pour que l'Etat renonce à vendre à un privé la base nautique du Batéguier, une parcelle de 3.204 m<sup>2</sup> à l'ouest de l'île Sainte-Marguerite.

Par le biais d'un rachat de société

Pour Le Grand jardin, le groupe suisse n'aurait fait que racheter les parts de la société précédemment propriétaire, l'Hôtel de ville n'ayant pas reçu de « déclaration d'intention d'aliéner », affirme Thierry Migoule. Acquise en 2008 par Vijay Mallya, la propriété était retournée entre les mains d'agents immobiliers il

y a deux ans après les déboires de l'homme d'affaires. Début 2017, l'Indien, à la tête d'une écurie de Formule 1 notamment, avait été arrêté pour une créance de 1,4 milliard de dollars due à des banquiers.

Le domaine, ceinturé par un mur édifié en son époque par le cardinal de Richelieu, a notamment accueilli Louis XIV ou encore le gouverneur de Provence. Malgré ses travaux annoncés, Ultima Capital a promis de maintenir « le caractère historique » des lieux. L'an dernier, un candidat PC-PS à la mairie de Cannes avait réclamé que Le Grand jardin soit racheté par un acteur public.